

Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)



Réunion technique – Note conceptuelle

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

avec le soutien du

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française

Domaine d'action 6 : Migration, déplacement et mobilité humaine

Dates: 27 – 29 Juillet 2016

Lieu: Casablanca, Royaume du Maroc

I. Contexte

Le Comité exécutif (Excom) du Mécanisme international de Varsovie (WIM) relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), œuvre actuellement à la mise en place de son plan de travail initial de deux ans.

Plus précisément, le domaine d'action 6 (AA (6)) de ce plan de travail se réfère à l'amélioration de l'expertise et de la compréhension des impacts des changements climatiques sur les schémas migratoires, le déplacement et la mobilité humaine ; et sur la mise en pratique de cette compréhension et de cette expertise.

Dans le cadre de l'Activité (a) du AA (6), l'Excom a invité les principaux experts et organisations concernés à partager des informations scientifiques sur les possibles projections concernant la migration et le déplacement liés aux effets des changements climatiques ; de même que sur les éventuels impacts sur les populations vulnérables. 28 organisations et experts, ainsi qu'un pays, ont soumis des informations en réponse à cette invitation¹.

Concernant l'Activité (b), l'Excom a invité les organisations, les experts et toutes autres initiatives pertinentes, à collaborer avec le Comité exécutif de manière à distiller les informations, les leçons apprises et les bonnes pratiques identifiées dans le cadre de leurs activités.

II. Objectifs de la Réunion Technique

L'objectif de cette réunion est de réunir les membres de l'Excom, les décideurs politiques et spécialistes nationaux, mais également les acteurs ayant soumis des informations dans le cadre de l'activité (a) du AA (6) et les experts pertinents issus de différents horizons, dans le but de synthétiser les informations essentielles et de les diffuser largement, en lien avec les objectifs de ce domaine d'action.

De plus, les résultats de la réunion permettront de soutenir les travaux de l'équipe spéciale sur les déplacements (Task Force), dont la création a été mandatée lors de la COP 21 par la décision 1 / CP.21.:

« Créer une équipe spéciale pour compléter et mettre à profit les travaux des organes et groupes d'experts existant au titre de la Convention, dont le Comité de l'adaptation et le Groupe d'experts des pays les moins avancés, ainsi que ceux des organisations et organes d'experts compétents extérieurs à la Convention, en les mobilisant selon qu'il convient, en vue d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face »

¹ Ces soumissions sur les migrations internes et transfrontalières, les déplacements et toutes autres formes de mobilités humaines sont disponibles à http://unfccc.int/adaptation/groups_committees/loss_and_damage_executive_committee/items/9508.php

III. Résultats attendus à l'issue de la Réunion Technique

Conformément au mandat de l'Excom pour le AA (6), les résultats attendus à l'issue de la Réunion sont les suivants :

1. Une meilleure compréhension, basée sur des données scientifiques, des migrations et des déplacements ; incluant les caractéristiques des populations vulnérables qui peuvent devenir mobiles en raison de facteurs liés aux effets du changement climatique;
2. Renforcement de l'expertise et de la collaboration ;
3. Mise à disposition des informations synthétisées sur les points clés, les enseignements et les bonnes pratiques tirés des activités des organisations et experts.

IV. Livrables attendus à l'issue de la Réunion Technique

Conformément au mandat de l'Excom pour le AA (6), les livrables attendus de la Réunion sont les suivants :

1. Une documentation des bonnes pratiques, des principaux défis et des enseignements tirés en matière de migration et de déplacement dans le contexte du changement climatique;
2. Une série de recommandations, y compris celles qui pourraient être appliquées par l'Excom dans ses travaux futurs.

Ces informations alimenteront les travaux de l'Excom dans le cadre de la mise en place de l'équipe spéciale (Taskforce) sur les déplacements ; ainsi que les travaux de l'Excom relatifs aux discussions sur son plan de travail quinquennal.

V. Structure de la Réunion Technique

La structure proposée pour la Réunion est la suivante :

1. Une séance d'ouverture pour introduire la Réunion, comprenant la présentation du mandat de l'Excom en matière de migration, déplacement et mobilité humaine, des objectifs de la réunion et du cadrage des sujets de discussion;
2. Des discussions d'experts qui présenteront une première série d'informations synthétisées sur les bonnes pratiques, les leçons tirées et les défis clés;
3. Des sessions de travail pour affiner et compléter les informations partagées par les groupes de Champions ;

Organisation internationale pour les migrations avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et du développement international de la République française



4. Une séance de clôture qui synthétisera les discussions et fournira des recommandations pour les pistes de suivi pour l'Excom ainsi que pour les autres organisations et processus internationaux, en vue de favoriser l'action et la prise de décision.

Un voyage d'étude (study tour) offrira des possibilités d'exposition directe à certaines des questions relatives à la migration, au déplacement et à la mobilité humaine liés au climat. La durée prévue de la Réunion est de 3 jours, en incluant la visite d'étude.

VI. Participation

Les participants à la réunion (entre 40 et 50 personnes) seront issus de milieux interdisciplinaires, en vue de favoriser l'inclusion et la représentation des acteurs clés concernés. Les entités suivantes seront représentées : membres du Comité Exécutif, experts d'organisations intergouvernementales et organismes des Nations Unies, et représentants de la société civile et du milieu universitaire.

VII. Langue et documentation

La réunion se déroulera en anglais avec interprétation vers le français. Tous les documents pertinents seront disponibles sur le portail de l'OIM sur la migration environnementale : environmentalmigration.iom.int/technical-meeting.



Organisation internationale pour les migrations avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et du développement international de la République française

